

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

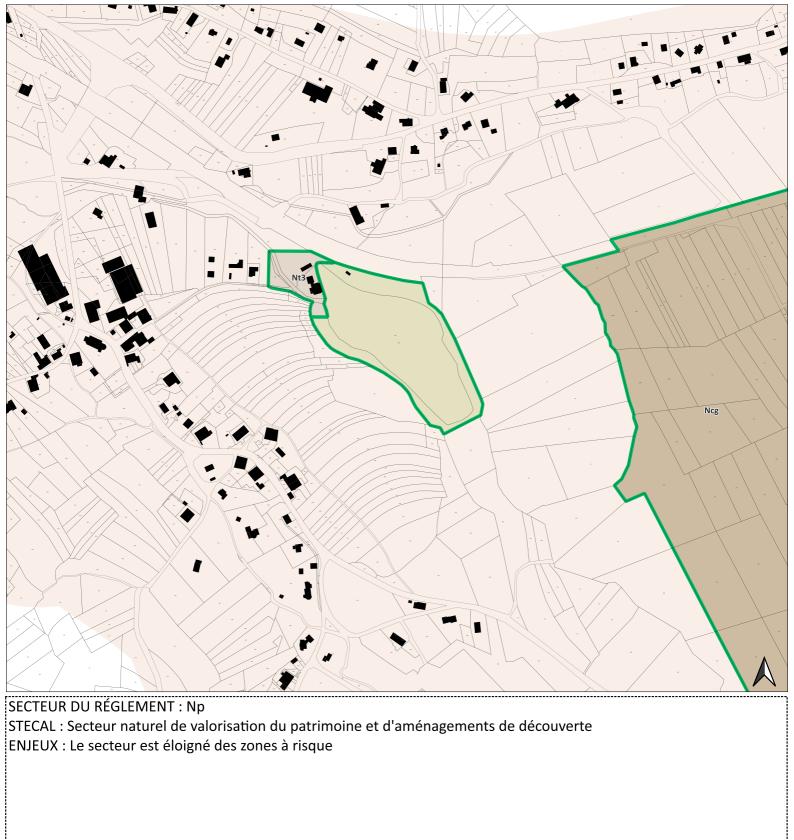
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

SURFACE (en ha) : 3.31 PROJET : > Création

> Public

> Etang de la Ballastière - sité déjà aménagé de manière qualitative (platelages, etc.)





Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

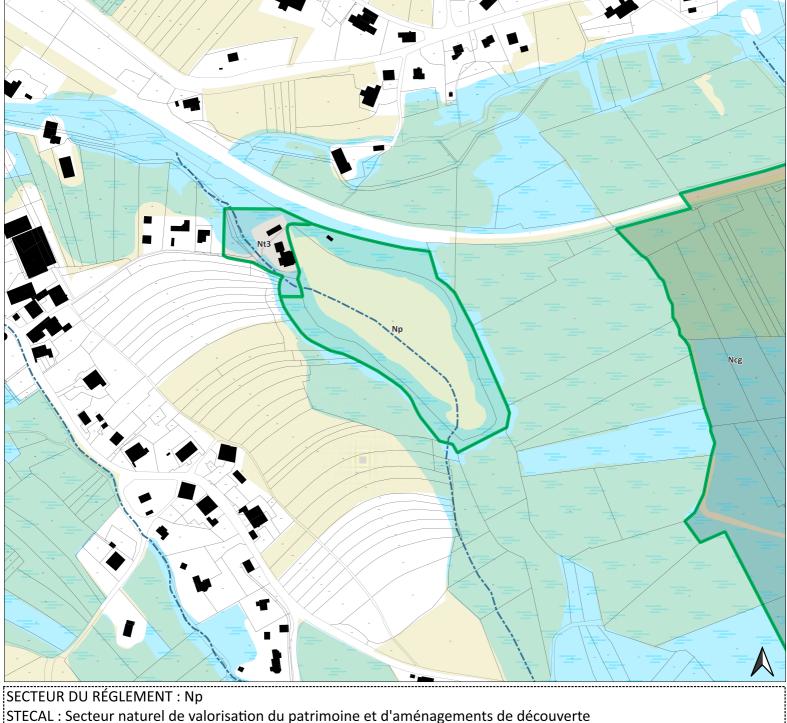
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

Moyen

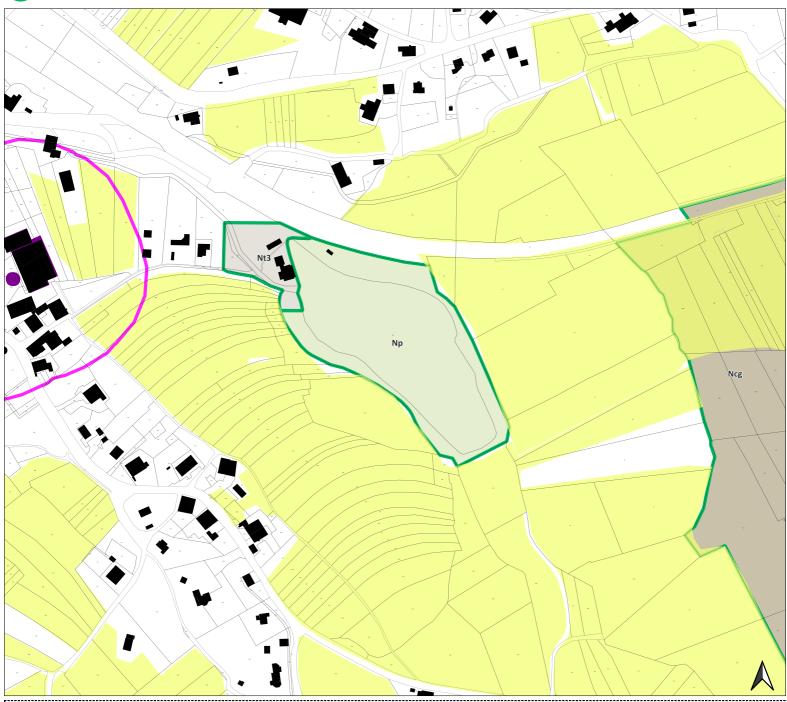


ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

Délimitation du secteur Enjeux environnementaux et paysagers Réservoirs trame prairie Arrêté de Protection de Biotope Corridors trame prairie ZNIEFF 1 Réservoirs trame forêt ZNIEFF 2 Corridors trame forêt NATURA 2000 -- Trame bleue

Zone Humide Effective

Réserve nationale



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

Registre Parcellaire Graphique 2022

STECAL: Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

■ Délimitation du secteur

Enjeux agricoles
■ Bâtiments agricoles
■ Périmètre ICPE
■ Périmètre RSD